

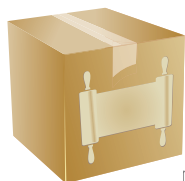
UKRAINE
RABBI AKIVA

RABBI CHIMON
LUFTHANSA

G7
'OMÈR

MERON
ELON MUSK

LIBAN
'HAI ROTEL



Torah-Box

n°191 | 18 Mai 2022 | 17 Iyar 5782 | Béhar

M A G A Z I N E



Jérusalem :
Nouvelle
tentative
d'attentat,
le terroriste
éliminé
> p.8



**Lag
Ba'omer :**
que s'est-
il passé ce
jour-là ?
> p.11



**Femme
juive :**
estime-toi !
> p.24

EN EXCLUSIVITÉ
À JERUSALEM
SEGOULA POUR UNE LONGUE VIE

ACHETEZ VOTRE CONCESSION FUNÉRAIRE DE VOTRE VIVANT

- **Dernières places en terre
et côte à côte**
- **Initiative validée par la mairie**
- **Démarches réalisées sous le
contrôle d'un avocat**
- **Possibilité d'achat groupé :
famille - communauté**

David Sportes, responsable de l'attribution

FR



+33 1 76 43 09 80

IL



+972-52-937-0664

<http://cimetiere-jerusalem.com/>



CALENDRIER DE LA SEMAINE

18 au 24 Mai 2022

**Mercredi
18 Mai
17 Iyar**

Daf Hayomi Yébamot 72
Michna Yomit Chevi'it 4-5
Limoud au féminin n°221

**Jeudi
19 Mai
18 Iyar**

Lag Ba'omer

Daf Hayomi Yébamot 73
Michna Yomit Chevi'it 4-7
Limoud au féminin n°222

**Vendredi
20 Mai
19 Iyar**

Daf Hayomi Yébamot 74
Michna Yomit Chevi'it 4-9
Limoud au féminin n°223

**Samedi
21 Mai
20 Iyar**

 **Parachat Béhar**
Daf Hayomi Yébamot 75
Michna Yomit Chevi'it 5-1
Limoud au féminin n°224

**Dimanche
22 Mai
21 Iyar**

Daf Hayomi Yébamot 76
Michna Yomit Chevi'it 5-3
Limoud au féminin n°225

**Lundi
23 Mai
22 Iyar**

Daf Hayomi Yébamot 77
Michna Yomit Chevi'it 5-5
Limoud au féminin n°226

**Mardi
24 Mai
23 Iyar**

Daf Hayomi Yébamot 78
Michna Yomit Chevi'it 5-7
Limoud au féminin n°227



Mercredi 18 Mai

Rav Yé'hezkel Landau (Noda' Biyehouda)



Jeudi 19 Mai

Rabbi Chim'on Bar Yo'haï
Rav Moché Isserles (Réma)
Rav David Hackcher



Vendredi 20 Mai

Rav 'Ezra Attia
Rav Chmouel Abi'hssira



Samedi 21 Mai

Rav Yossef Valtoukh



Lundi 23 Mai

Rav Chlomo Eli'ézer Alfanderi



Rav Chlomo Eli'ézer Alfanderi



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	21:14	20:52	20:42	20:51
Sortie	22:34	22:07	21:53	22:11



Zmanim du 21 Mai

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	06:02	06:03	06:09	05:41
Fin du Chéma (2)	09:54	09:50	09:52	09:33
'Hatsot	13:47	13:37	13:35	13:26
Chkia	21:33	21:12	21:01	21:10

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, David E. Avraham, Rav Yehonathan Gefen, Ner Léchoul'han Chabbath, Rabbanite Yémima Mizra'hi, Déborah Sarah Cohen, Rav Emmanuel Bensimon, Binyamin Benhamou, Rav Gabriel Dayan, Rav Daniel Zekri, Rav Avraham Garcia, Déborah Malka-Cohen, Choulamith Cha'har

Mise en page : Dafna Uzan - **Secrétariat :** 01.80.20.5000

Publicité : Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97) - **Distribution :** diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

LEADIM c'est :



LEADIM

ALL YOU NEED IS LEAD



Des leads de qualité supérieure

PAC, Chaudière, Poêle, ITE, CPF...

Mais pas que... !
LEADIM c'est aussi :



**Communication
médias**



Téléprospection



Télésecrétariat

N'attendez plus !

 **Nous contacter :**  **+33 6 52 52 79 52**  **+972 55 500 36 93**



Si on recherche une preuve de la véracité de la Torah...



Si l'on recherche une preuve de la véracité de la Torah, en voici deux exemples.

Le premier est la Mitsva de monter 3 fois par an à Jérusalem à l'occasion des fêtes pour y apporter des sacrifices. Ce commandement ne concerne que les hommes, qui quittaient leur foyer dans tout le pays d'Israël pour accomplir cet ordre divin. Cette migration à une date prévisible de l'année ne pouvait qu'inciter les Nations voisines ou les brigands à venir dans ces villes désertées pour les piller, et peut-être même tuer femmes et enfants. La Torah nous rassure en affirmant qu'"aucune personne ne convoitera ta terre lorsque tu monteras au Temple les trois fois de l'année" (*Chémot* 34, 24).

Le deuxième exemple se trouve dans la *Parachat Béhar* dans laquelle est mentionnée la Mitsva de *Chémita*. Durant toute la septième année du cycle agricole, il est interdit de travailler la terre et il faut permettre à tous ceux qui le désirent de venir manger gratuitement de la production. "Et si tu te demandes de quoi va-t-on se nourrir, puisqu'il est interdit d'ensemencer et de récolter, Je t'accorderai Ma bénédiction durant la sixième année qui produira trois fois plus de sa récolte" (*Vayikra* 25, 20-21). Là aussi, la Torah tient un message rassurant en promettant que cette Mitsva ne nous causera pas de tort.

Ces deux Mitsvot ont été pratiquées concrètement durant mille ans d'histoire. Durant cette longue période, nos ancêtres sont montés à Jérusalem 3 fois par an, ont respecté les lois de la *Chémita* et ont vécu ces miracles mentionnés: ils n'ont pas jamais été attaqués durant la *'Alya Laréguel* (cf. *Midrach Rabba Chir Hachirim* 7, 2), et ont vu leur récolte pousser abondamment la sixième année, qui précède celle de la *Chemita* (cf. *'Hatam Sofer*).

Qui pouvait leur assurer une telle protection et une telle bénédiction si

ce n'est l'Éternel Lui-même, qui leur a demandé de respecter ces lois?! Plus que cela, le fait même d'ordonner de tels commandements qui les mettraient en danger physiquement et économiquement ne peut pas provenir de source humaine, car quel faux prophète serait assez stupide pour risquer d'ordonner un acte qui défie la raison? Ces Mitsvot sont de source Divine, sans le moindre doute possible!

Dans la *Paracha* de *Bé'houkotai*, la Torah met en garde les *Bné Israël* de ne pas se détourner du judaïsme, au risque d'être exilés parmi les Nations et de subir de grandes souffrances. Malgré tout, le texte conclut en promettant que D.ieu n'oubliera jamais Son alliance avec nos Patriarches et qu'après ces épreuves, Il ramènera Ses enfants en terre d'Israël. Incroyable! Après le terrible exil décrit dans le texte de la Torah, nous lisons que le *Klal Israël* ne se perdra pas parmi les Nations et retrouvera sa terre. Seul le Tout-puissant pouvait Se permettre de prédire une telle promesse, qu'aucun être de chair et de sang ne peut assurer.

Après deux millénaires d'exil, les Juifs reviennent en *Erets Israël*, sur cette terre qui a refusé jalousement de laisser pousser la moindre récolte pour des peuples étrangers, et qui refléurit aujourd'hui. Nos ennemis n'arrivent pas à "avaler" une telle réalité et font tout pour la détruire. Seulement, nous avons la Promesse éternelle du Créateur qu'Il n'abandonnera jamais Son alliance, ramènera les exilés de tous les coins de la terre et éliminera nos ennemis à tout jamais; le Temple sera reconstruit et "D.ieu Se réjouira avec nous comme du temps de nos ancêtres" (*Dévarim* 30, 9).

Il est certain que ces prophéties se réaliseront un jour (nous l'espérons pour très bientôt), car elles proviennent du Saint béni soit-Il, miséricordieux, qui accomplit toujours Ses promesses!

Rav Daniel Scemama

Jérusalem : Violentes émeutes lors des funérailles de la journaliste Shireen Abu Akleh, l'AP refuse de collaborer avec Israël pour une enquête indépendante

Les funérailles de la journaliste de Al Jazeera, Shireen Abu Akleh, tuée lors d'échanges de tirs entre Tsahal et des terroristes à Djénine plus tôt dans la semaine, ont été le théâtre de violentes émeutes de la part des Palestiniens. La police israélienne a ultérieurement fait savoir dans un communiqué qu'elle était intervenue parce que des émeutiers s'étaient saisis du cercueil à l'hôpital, contre la volonté de sa famille. Des images montrant les forces de l'ordre israéliennes usant de force contre le cortège funèbre ont été reprises par les médias et ont déclenché un concert de condamnations internationales à l'encontre d'Israël. En parallèle, l'Autorité palestinienne a déclaré samedi accueillir favorablement la participation d'organisations internationales à l'enquête sur la mort de la journaliste, ajoutant qu'Israël n'était toujours pas autorisé à se joindre à cette enquête. Israël a, depuis l'incident, appelé à une enquête conjointe sur les circonstances de la mort de la journaliste, demande rejetée à plusieurs reprises par les autorités palestiniennes.

La Lufthansa s'excuse après avoir refusé d'embarquer des passagers juifs ; le personnel responsable mis à pied

La Lufthansa a présenté ses excuses, après qu'un groupe de Juifs ont fait savoir qu'ils avaient été empêchés d'embarquer à bord d'un vol de correspondance, à cause de 3 personnes qui ne s'étaient pas soumises au port du masque. Dans une vidéo, un employé de la compagnie déclare que "tout le monde doit payer", ajoutant : "ce sont des Juifs en provenance de JFK qui ont mis la pagaille". Dans un communiqué, la Lufthansa a déclaré que "seuls les passagers récalcitrants" auraient dû être sanctionnés. Dimanche, la compagnie a annoncé avoir mis à pied le personnel responsable de l'incident.



Vous aussi, achetez votre appartement en Israël



ת"ש

TIVOUR BUILDING

La Passion de l'Immobilier

Depuis 2003

Le seul programme à Ashdod de 3 ou 4 pièces à partir de 400 000€

Emplacement stratégique sur le boulevard Bégin, à proximité de commerces, écoles, synagogues, transports, hôpital, gare...

En cours de construction, **garantie bancaire**

Idéal investissement ou pour l'Alya

11 rue Hatsionout
Ashdod City - ISRAËL

07.55.54.11.59

00972.52.591.60.75

Dov Uzan : dov@tivour.com

WWW.TIVOUR.COM



15 familles inaugurent leur nouvel appartement dans la ville de... 'Hébron !



Vendredi 13 mai, peu avant Chabbath, 15 familles juives ont fêté leur entrée dans un nouvel immeuble récemment acquis dans la ville de 'Hébron - une première depuis des années. Le bâtiment de 4 étages, acquis officiellement de familles palestiniennes et inscrit au cadastre de manière légale, se trouve sur la rue principale reliant la ville de 'Hébron à celle de Kyirat 'Arba. "Et dans tout le pays de votre possession, vous donnerez une rédemption au pays - nous voilà en train d'accomplir dans la pratique les mots de la *Paracha* de la semaine !", a commenté pour l'occasion la députée sioniste-religieuse Orit Sitruk.

Elon Musk se dit favorable à réintégrer Donald Trump sur Twitter

L'homme d'affaires Elon Musk, qui va racheter Twitter pour 44 milliards de dollars et se présente comme un fervent défenseur de la liberté d'expression, a déclaré mardi qu'il comptait annuler l'exclusion de l'ancien président américain Donald Trump du réseau social. S'exprimant lors d'une conférence organisée par le *Financial Times* sur l'avenir de l'automobile, le patron du constructeur Tesla a qualifié l'exclusion de Donald Trump de décision "moralement mauvaise et complètement stupide". Twitter avait exclu Donald Trump du réseau à la suite de l'assaut du Capitole, à Washington, mené par certains de ses partisans.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

100
An
Droit
Israélien

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • Yael Ben Shabbat Nissim, AVOCATE ET NOTAIRE • AVITIT ZEHAVI, AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA, AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT, AVOCATE • SAGIT KEINAN AVOCATE • ARIE BRENING AVOCAT • MA'AYAN ZAGURI, AVOCATE • SHANI ELMALIAH AVOCATE • MYRIAM LASCAR, JURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com

Jérusalem : Nouvelle tentative d'attentat, le terroriste éliminé



Un terroriste palestinien a tenté, mercredi 11 mai, de s'attaquer à des policiers israéliens postés à l'entrée du Mont du Temple dans

la Vieille ville de Jérusalem ; il a été abattu sans réussir à commettre son méfait. Selon les témoignages des policiers, l'individu se serait élancé vers eux armé d'un couteau et aux cris d'"Allah Akbar", avant d'être neutralisé. C'est la deuxième attaque à l'arme blanche qui se produit dans la même zone en seulement quelques jours : dimanche, un terroriste palestinien armé d'un couteau était parvenu à blesser grièvement un policier près de la Vieille ville avant d'être neutralisé par les forces de l'ordre.

No'am Raz, le commando tué lors d'une opération à Djenine, inhumé dimanche

No'am Raz, un commando de police tué lors d'une opération antiterroriste menée dans la région de



Djenine vendredi, a été inhumé dans l'intimité dimanche dans la section police du cimetière du Mont Herzl à Jérusalem. Lors de ses funérailles, ses proches ont évoqué un homme simple, qui aimait la Torah, son pays et sa famille.

Raz a été touché par des coups de feu lors d'une descente dans les maisons de terroristes, vendredi. Il a été conduit à l'hôpital Rambam de 'Haïfa dans un état critique et n'a hélas pas pu être sauvé par les équipes médicales.

le Kollel Avraham de Créteil

RECHERCHE ACTIVEMENT DES AVREHIM AVEC EXPÉRIENCE YECHIVA / COLLEL

UNE MATINÉE
Gmara "Yechivich"
en présence de
Rav Paperman Chlita

UNE APRÈS MIDI
Halakha,
avec préparation à une
Smikha à la Rabanout

UNE BOURSE ULTRA MOTIVANTE,
Adaptée au besoin d'un Avrech!

REJOIGNEZ NOUS

Rav Yossi AMOYELLE
06 63 07 88 01
+972 533 169 830

Rav Chmouel LÉVY
06 46 84 22 71

Kollel Avraham Créteil
17, Impasse Pasteur Valéry Radot - 94000 Créteil.

F.D.I. Le seul déménageur présent en France et en Israël

Déménagez en toute tranquillité, F.D.I s'occupe de tout...

De domicile à domicile
Groupages & Containers

Déménagement national et international
Retraitement à votre nouveau domicile.
Aucune sous-traitance
Maîtrise totale du processus de livraison

VOTRE DÉMÉNAGEUR PROFESSIONNEL DEPUIS PLUS DE 15 ANS
L'ALYA, C'EST NOTRE MÉTIER!
NOTRE EXPÉRIENCE ET NOTRE PROFESSIONNALISME À VOTRE SERVICE

DEVIS GRATUIT

NOS AGENCES -
FRANCE : 0149 43 00 20 - ISRAËL : 054-77 33 215
www.demenagementisrael.com/fr
fdidemenagement@wanadoo.fr

EMBALLAGES SPÉCIAUX

Le taux R du covid-19 en Israël dépasse 1, les autorités pas inquiètes



La propagation du covid-19 augmente en Israël pour la première fois depuis près de deux mois, selon les chiffres du ministère de la Santé publiés

vendredi. Selon le ministère, le chiffre dit R (coefficient de reproduction) s'est établi à 1,03, ce qui indique que le rythme de la contagion s'accélère. Mais les responsables de la santé estiment que cette hausse est un regain de la dernière grande épidémie et ne la traitent pas comme une nouvelle vague, a rapporté le site Walla.

Toutefois, le nombre d'infections graves a encore diminué, passant à 103, dont 48 personnes sous respirateur et le nombre de décès a enregistré une baisse de 87,5%.



LIT D'ANGE

Show-Room : 43, Chemin des Vignes - 93500 BOBIGNY
litdange@gmail.com - www.litdange.com

Ange Yaïche : 06 15 73 30 16

Grossiste Spécialisé dans l'Hôtellerie

Matelas - Sommiers - Linge de Lit
dans toutes les dimensions, possibilité sur-mesure

Grand choix
de lit-coffre
livraison dans
toute la France

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Matelas 
Sans Chaatnez

avec fermeture ZIP

Sommiers

avec attaches, choix des
tissus et des coloris

Têtes de lit

Lit d'Ange c'est aussi toute
une Gamme de lits-coffres !

LIVRAISON OFFERTE !

Couettes, Oreillers Simmons,
Linge de lit, Percalé de coton 80 fils

Art de la table...



SIREN 828 414 649 - Numéro d'identification TVA FR72828414649 - Document publicitaire non contractuel

L'ASSURANCES

— GROUPE GLS

TEL : 01 45 30 67 01

MUTUELLE SANTÉ



-  HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE
-  MÉDECINE REMBOURSÉE
-  DENTAIRE* JUSQU'À 3 000€
-  OPTIQUE* JUSQU'À 600€
-  AUDITION* JUSQU'À 800€
-  ASSISTANCE SANTÉ COMPRISE

ASSURANCE HABITATION

TOUS RISQUES*

RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE OFFERTE !



STUDIO	139€/AN **
2 PIÈCES	199€/AN
3 PIÈCES	226€/AN
4 PIÈCES	260€/AN
5 PIÈCES	299€/AN

**RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT DÈS
AUJOURD'HUI AVEC LA LOI HAMON**

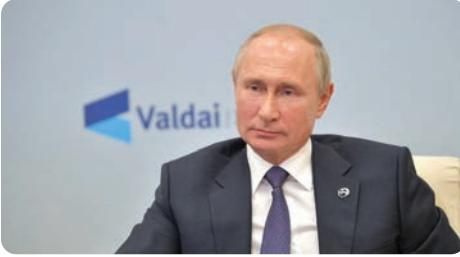
ON S'OCCUPE DE TOUT !

l'assurances.fr

*voir conditions avec votre conseiller

**à partir de

Ukraine : le G7 "ne reconnaîtra jamais les frontières" que la Russie tente d'imposer par la force



"Nous ne reconnaitrons jamais les frontières que la Russie a essayé de changer par son intervention militaire", ont affirmé ce samedi 14 mai les ministres des Affaires étrangères des pays du G7.

Ces déclarations interviennent alors que des combats particulièrement violents sévissent dans la région du Donbass, en partie contrôlée depuis 2014 par des séparatistes prorusses. Les sept pays - Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, et

Royaume-Uni - ont par ailleurs condamné "les menaces irresponsables d'utilisation d'armes chimique, biologique ou nucléaire" proférées par le président russe Vladimir Poutine ces derniers jours.

En parallèle, deux pays, la Finlande et la Suède, sont actuellement en train de finaliser leur demande d'adhésion à l'Otan, déclenchant l'ire de Moscou qui a annoncé cesser toute livraison d'électricité à la Finlande.

Ces importations représentent près de 10% de la consommation du pays, compensées toutefois par l'augmentation de la production finlandaise et par les importations suédoises. Les entreprises présentes sur le territoire se préparent également à une éventuelle cyberattaque.

Au cœur de Jérusalem

YESHIVA OHEL MATITYAOU

Etude avec Amour

Cadre chaleureux & convivial

Effectif limité ~15 étudiants

Programme MASSA

REPAS
COPIEURS

DORTOIRS
SOMPTUEUX



**SHABATH
PLEIN**

+33.6.52.34.18.25

052.713.63.87

www.torah-emeth.com

Les restes de Juifs assassinés pendant la Shoah inhumés à Louninets, Biélorussie



Lors d'une cérémonie émouvante où de nombreux représentants officiels locaux et notables de la communauté juive étaient présents, les restes de Juifs assassinés durant la Shoah ont pu être inhumés conformément à la loi juive dans la petite ville de Louninets, en Biélorussie.

Dans son allocution, l'ambassadeur d'Israël en Biélorussie, Alex Goldman-Sheiman, a souligné l'importance d'une telle démarche dans la tradition juive et il a remercié les autorités locales pour l'aide apportée à la communauté juive afin de pouvoir enterrer ces dépouilles découvertes dans une fosse commune trouvée à la fin de l'été 2021.

Elyssia Boukobza

Que s'est-il vraiment passé le jour de Lag Ba'omer ?

Le soir de Lag Ba'omer, toutes les communautés d'Israël seront en fête. On associe traditionnellement la fête de Lag Ba'omer à Rabbi Chim'on bar Yo'haï, l'illustre Tana, dont ce serait la Hiloula. Mais est-ce vraiment le cas ? D'où provient cette tradition ?

Le soir de *Lag Ba'omer*, toutes les communautés d'Israël seront en fête. Cet événement conclut une période de deuil de 33 jours. Cette célébration se caractérise par son cortège de musique, de chants, et de danses autour des *Médourot* (les feux de *Lag Ba'omer*). Malheureusement, cette année, beaucoup seront privés de ces feux de joie. Mais les flammes de *Lag Ba'omer* brûleront malgré tout dans nos cœurs.



On associe traditionnellement la fête de *Lag Ba'omer* à Rabbi Chim'on bar Yo'haï, dont ce serait la *Hiloula*. Mais est-ce vraiment le cas ? D'où provient cette tradition ?

Lag Ba'omer dans nos sources

Tout commence avec un texte de la *Guémara* (*Yébamot* 62b). Le Talmud nous y raconte la disparition tragique des 24.000 élèves de Rabbi 'Akiva. Rabbi Ya'akov Ben Acher, l'auteur du *Tour*, écrit que nous avons coutume d'observer des règles de deuil en souvenir de ce drame. Les mariages sont ainsi interdits.

Rav Yossef Caro ajoute que certains ont l'usage de ne pas se couper les cheveux. Il apporte un *Midrach* qui annonce la fin de cette épidémie à l'approche de *Chavou'ot*, soit 15 jours avant cette fête. Selon l'auteur du *Choul'han 'Aroukh*, on pourra se couper les cheveux le matin du 34ème jour du 'Omer.

Rav Moshé Isserles, le Rema, note, quant à lui, l'habitude des communautés ashkénazes de se couper les cheveux dès le 33ème jour

du 'Omer. Il écrit par ailleurs que l'on multipliera la joie et on ne prononcera pas de supplications le jour de *Lag Ba'omer* (le 33ème jour du 'Omer), car cette date marque la fin de l'épidémie (cf. *Choul'han 'Aroukh Ora'h 'Haïm* 493). Le jour de *Lag Ba'omer* serait donc une commémoration festive de la fin de cette tragédie.

Le *Pri 'Hadach* s'interroge sur les raisons d'une telle joie, car l'épidémie se conclut par le décès de l'ensemble des élèves de Rabbi 'Akiva. Le monde était alors un désert spirituel. Il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir...

Le jour de joie de Rabbi Chim'on

Le *Pri 'Hadach* explique donc que la joie de *Lag Ba'omer* provient de l'ordination des nouveaux élèves de Rabbi 'Akiva. En effet, le Talmud raconte que Rabbi 'Akiva se rendit auprès des Sages du Sud et là, il forma 5 nouveaux élèves : Rabbi Méïr, Rabbi Yéhouda, Rabbi Elé'azar Ben Chamo'a, Rabbi Chim'on bar Yo'haï et Rabbi Né'hémia.

Ces élèves survécurent et ils assurèrent la transmission de la Torah. Les écrits du *Ari Hakadoch*, Rabbénou Its'hak Louria, corroborent cette explication. On trouve dans le *Cha'ar Hakavanot* que Rabbi 'Akiva donna l'ordination à ces 5 élèves le jour de *Lag Ba'omer*. C'est pourquoi le 33ème jour du 'Omer est le jour de la joie de Rabbi Chim'on bar Yo'haï.

Le 'Hida, Rabbi 'Haïm Yossef David Azoulay, écrit également que *Lag Ba'omer* est le jour



de joie de Rabbi Chim'on bar Yo'haï. Il ajoute que certains pensent que c'est aussi le jour de son décès. Cette dernière note est aujourd'hui largement admise. *Lag Ba'omer* est pour la majorité d'entre nous le jour de la *Hiloula* de Rabbi Chim'on bar Yo'haï.

Il n'y a pourtant aucune preuve qui l'atteste. La tradition veut que la source de cette affirmation soit un passage du *Pri 'Ets 'Haïm* de Rabbi 'Haïm Vital. Selon une édition de l'ouvrage, *Lag Ba'omer* serait le jour où est mort (*Yom Chémet*) Rabbi Chim'on bar Yo'haï. Or dans toutes les autres éditions, le mot "mort" (*Met*) est remplacé par le mot "joie" (*Yom Sim'hat*). Il s'agirait donc d'une erreur d'impression comme l'affirme Rav Ya'akov Hillel (cf. *'Ad Hagal Hazé* p. 5).

En conclusion, bien qu'il n'y ait pas de preuve formelle, il est désormais admis que la *Hiloula* de Rabbi Chim'on bar Yo'haï est le 33^{ème} jour du 'Omer.

Se réjouir alors qu'un Juste a disparu ?!

Cette affirmation soulève une nouvelle question. Pourquoi nous réjouissons-nous lors de la *Hiloula* de Rabbi Chim'on ? Le *Choul'han 'Aroukh* (*Ora'h 'Haïm* 580, 1-2) cite les jours durant lesquels il convient de jeûner. Il s'agit en grande partie des jours où des justes comme les fils d'Aaron, Moché *Rabbénou* ou encore le prophète Chemouel ont quitté ce monde. Il en ressort que le jour du départ d'un juste est un moment triste durant lequel l'on doit se recueillir, et pas un moment de joie. Pourquoi la *Hiloula* de Rabbi Chim'on bar Yo'haï se distingue-t-elle de celle de Moché *Rabbénou* ?

Certains expliquent que le jour où l'illustre auteur du *Zohar* s'apprêta à quitter ce monde, il dévoila des secrets kabbalistiques d'une immense profondeur. Ils avancent également que ce jour fut accompagné d'une joie céleste incommensurable.

Rabbi 'Haïm Vital raconte dans le *Cha'ar Hakavanot* un évènement singulier. Une année, le *Ari Hakadoch* se rendit sur le tombeau de Rabbi Chim'on à Méron. Il était accompagné d'un certain Rav Avraham Levi, lequel prenait très à cœur le deuil du temple de Jérusalem. Il avait l'habitude de prononcer dans chacune des prières des mots de consolation comme le jour de *Tich'a Béav*. Pendant que le *Ari Hakadoch* se réjouissait avec ses proches, l'âme de Rabbi Chim'on se dévoila à lui. Elle nota la tristesse de Rav Avraham Levi. Celui-ci prononça *Na'hem*, à l'instar du jour de *Tich'a Béav*.

L'âme de Rabbi Chim'on demanda alors au *Ari Hakadoch* : "Pourquoi Rav Avraham Levi dit-il *Na'hem* le jour de notre joie ?" Elle en tint rigueur et Rav Avraham Levi perdit un fils dans l'année. Ce récit prouve que Rabbi Chim'on voulait que sa *Hiloula* soit un moment de joie. C'est donc le souhait du Juste que nous nous réjouissons le jour de *Lag Ba'omer*.

Que ce moment soit marqué par la joie, l'allégresse et la libération totale.

David E. Avraham

“ VENEZ PASSER une ANNÉE exceptionnelle au cœur de Jérusalem ”

Dans la section française de la prestigieuse Yeshiva **OR A'HAÏM**

- » Découvrir la beauté de la Torah
- » Ambiance magnifique
- » Enrichir vos connaissances
- » Équipe chaleureuse et dynamique

Rav Nataniel WERTENSCHLAG

Le directeur de la section, Rav BRAND

Rav Yéoshua BÉHAR

Programme MOSSA

Section française

Renseignements et inscriptions : brandyossef@gmail.com





Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Béhar : Une vie entière sans faire de peine à quiconque

Si une personne extorque trompeusement de l'argent à son prochain, elle peut réparer son méfait en rendant simplement ce qu'elle a pris. En revanche, quand elle offense l'autre, ces mots ne pourront jamais être effacés.



À deux reprises, dans la *Parachat Béhar*, la Torah nous enjoint de ne pas affliger notre prochain. La première fois, elle ordonne : "Si tu vends un objet à ton prochain ou si tu acquiers de sa main quelque chose, ne vous lésez pas l'un l'autre" (*Vayikra* 25, 14). Quelques versets plus tard, elle semble se répéter : "Ne vous lésez pas l'un l'autre, crains ton D.ieu, car Je suis Hachem, ton D.ieu" (*ibid.* 17).

Nos Sages expliquent qu'il existe deux sortes de *Onaa* (préjudice) : la première, rapportée par le premier verset, fait référence à la *Onaat Mamon* – préjudice causé par l'argent, tandis

que la seconde sorte se rapporte à la *Onaat Devarim* – blesser quelqu'un par la parole (*Baba Métsi'a* 58b).

La crainte de D.ieu ou... la crainte des hommes

De manière générale, nos Sages ne comparent pas l'importance et la gravité de deux *Mitsvot*, mais ici, ils mettent en parallèle les deux formes de *Onaa*. À première vue, la *Onaat Mamon* paraît plus grave que la *Onaat Devarim*, parce qu'une personne blessée par des mots ne connaît aucun dommage matériel, alors que quand on la lèse financièrement, elle souffre d'une réelle perte.

Or la *Guémara* affirme que la *Onaat Devarim* est pire que la *Onaat Mamon*, et ce, pour trois raisons.

Tout d'abord, le verset précise, en parlant de la *Onaat Devarim*, qu'il faut craindre D.ieu, ce qui n'est pas spécifié concernant la *Onaat Mamon*. Le *Maharcha* explique que l'on risque plus de se rendre compte d'un préjudice matériel que des intentions dissimulées derrière des paroles.

Celui qui cause un dommage financier est conscient que l'on peut le démasquer, mais le fait tout de même. Il montre un manque de crainte de D.ieu, parce qu'il ne se soucie pas du fait qu'Hachem sait tout, mais aussi un manque de crainte vis-à-vis de ce que les gens penseront de lui.

Celui qui offense quelqu'un de manière détournée montre en revanche qu'il redoute plus les êtres humains qu'Hachem – il a peur que son entourage le considère comme une personne sournoise, mais n'est pas inquiet du fait qu'Hachem connaît ses véritables intentions.

Les conséquences de l'offense à autrui

Deuxièmement, la *Guémara* affirme que la *Onaat Mamon* touche uniquement les possessions de l'individu. La *Onaat Devarim* est pire parce qu'elle s'en prend à la personne elle-même. C'est son bien-être émotionnel qui est en jeu – les propos négligents pénètrent dans son essence.

On raconte qu'un érudit d'une quarantaine d'années eut besoin d'une thérapie à cause d'une expérience traumatisante survenue durant son enfance – sa mère l'appela une fois *Tamé* – impur. Cette étiquette le blessa si profondément qu'elle ne le quitta pas. Ceci montre clairement à quel point des paroles blessantes peuvent provoquer des torts indescriptibles.

La *Guémara* poursuit avec une troisième preuve que la *Onaat Devarim* est pire que la *Onaat Mamon* – si une personne extorque trompeusement de l'argent à son prochain, elle

peut réparer son méfait en rendant simplement ce qu'elle a pris. En revanche, quand elle offense l'autre, ces mots ne pourront jamais être effacés.

Ceci est courant, particulièrement dans un couple ; quelques propos déplacés peuvent avoir des retombées négatives (voire un effet boule de neige) sur le long terme, qui ne s'estomperont pas, parce qu'ils ne pourront jamais disparaître.

La vision du 'Hazon Ich

On voit clairement que la *Onaat Devarim* est une faute grave, mais c'est une Mitsva très difficile à observer correctement ; nous conversons constamment avec les autres et il est bien facile de vexer quelqu'un par une remarque maladroite.

Le '*Hazon Ich* vit un jour un homme réprimander sévèrement son fils qui avait déplacé un objet peut-être *Mouktsé* pendant Chabbath. Le '*Hazon Ich* dit à l'homme que son fils avait peut-être transgressé une Mitsva dictée par nos Sages, mais que lui-même, le père, avait de façon certaine transgressé une Mitsva prescrite directement par la Torah : celle de *Onaat Devarim*.

Il nous faut considérer cette Mitsva avec autant de sérieux que tout autre commandement, comme la *Cacheroute* – nous ne mangerons jamais un aliment avant de nous assurer qu'il est permis à la consommation. De la même manière, nous devons redoubler de vigilance quant à ce qui sort de notre bouche et nous demander si nous avons le droit d'émettre un tel propos ou non. Le mieux, pour y parvenir, est d'étudier les *Halakhot* et la *Hachkafa* (pensée juive) relatives à cette Mitsva.

Pour conclure, rapportons une remarque que le '*Hazon Ich* avait l'habitude de faire ; il disait que la joie la plus grande est de vivre une vie entière sans faire de peine à un autre Juif.

Puissions-nous tous mériter de ne faire que du bien avec notre parole !

Rav Yehonathan Gefen



Programme

AVOT OUBANIM

Parachat Béhar



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 25, versets 1 à 55

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait
Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Cette semaine, nous lisons une Paracha assez courte.

Ses 24 premiers Psoukim traitent de la **Chemita et du Yovel**. Puis il y a une série de lois qui, apparemment, n'ont pas de rapport entre elles mais qui, comme nous allons l'expliquer, sont liées les unes aux autres.

Le Passouk 14 commence par nous dire que si on vend un objet à notre prochain, ou si on lui achète un objet, on ne doit pas changer le prix réel de ce dernier : ni le vendre plus cher que sa valeur, ni proposer de l'acheter moins cher que sa valeur. Cet interdit (tromper autrui sur la valeur de la marchandise) s'appelle **On'a't Mamone**.

Puis les sujets suivants sont successivement abordés :

- le cas où une personne **vend ses champs** ; ses proches parents sont vivement encouragés à racheter ce qui a été vendu pour le lui rendre ;
- le cas où une personne **vend sa maison** et à quelles conditions elle pourra plus tard la racheter ;
- le cas où une personne s'appauvrit, et la **Mitsva de lui prêter de l'argent sans réclamer d'intérêts** ;
- le cas où un homme s'est tellement appauvri qu'il doit se vendre en esclave, **l'interdiction de l'exploiter, l'interdiction de lui faire**

Suite en page 2





PARACHA SUITE

faire un travail inutile, l'obligation de le traiter comme un travailleur normal, et l'obligation d'entretenir toute sa famille pendant sa période "d'esclavage" ;

- la situation douloureuse où un juif se vend en esclave à des non-juifs qui habitent en Israël, ou même carrément à des idolâtres, pour aller leur couper du bois ou leur puiser de l'eau ; la proche famille de ce juif devra **tout faire pour le racheter**, et ne pas le laisser sous la domination d'un maître étranger.

À la fin de la Paracha, Rachi nous révèle que ces sujets sont liés les uns aux autres : si une personne, emportée par son désir d'argent, n'a pas voulu respecter les lois de la Chemita (ne pas travailler la terre, ne pas en vendre les fruits...), **elle ne tirera aucun profit de cet argent. Au contraire !** Elle le perdra rapidement, et en viendra à devoir vendre un jour des objets de sa maison. Et tant qu'elle ne fera pas Téchouva, elle devra passer par plusieurs étapes, dans cet ordre :

- vendre tous ses objets vendables ;
- vendre ses champs ;
- vendre sa maison ;

- devoir emprunter de l'argent ;
- ne plus trouver à qui emprunter et, par conséquent, se vendre soi-même en esclave à un autre juif ;
- se vendre en esclave à des non-juifs ;
- se vendre en esclave à des idolâtres.

Parallèlement, la Torah demande à tout l'entourage de cet homme en chute spirituelle de freiner cette dernière. De **ne pas profiter de son désarroi pour en tirer un bénéfice personnel**. Par exemple, si elle vend un objet, ne pas profiter du fait qu'elle soit obligée de le vendre pour lui proposer de l'acheter à très bas prix. S'il doit vendre sa maison ou ses champs, il faut tout faire pour l'aider à les récupérer.

S'il doit emprunter de l'argent, il ne faut pas en profiter pour lui demander des intérêts.

S'il doit se vendre lui-même à des juifs, il ne faut pas en profiter pour le faire travailler durement ou inutilement.

S'il doit se vendre à des non-juifs, il faut tout faire pour lui éviter cela.

Lorsqu'on y réfléchit, c'est bouleversant. Car nous voyons qu'Hachem ne renonce à aucun juif.

HISTOIRE

En cette période du 'Omer, où nous devons redoubler d'efforts dans le respect du prochain, voici une histoire émouvante, rapportée dans le livre **"La voix percutante" sur la vie de Rav Chalom Mordé'haï Chvadrón**.

Le Rav lui-même l'a racontée à ses petits-enfants : Le responsable de la 'Hévrá Kadicha était très grand de taille. Il marchait d'une manière particulièrement étrange.

Un jour, en récréation, nous l'avons vu monter les escaliers. En voyant sa manière de se dandiner, je me suis mis à imiter ses mouvements, à la grande joie de mes camarades... Lorsqu'il a entendu les rires des enfants, il s'est retourné, et a demandé avec colère : "Qui se moque de moi ?"

Je me suis immédiatement arrêté de l'imiter. Mais les autres élèves ont continué à rire...

L'homme a fait demi-tour, et il est entré dans la cour de l'école. Nous avons tous eu peur, et nous nous sommes enfuis devant cet homme à la taille gigantesque, qui cherchait l'auteur des moqueries... J'ai été reconnaissant envers mes camarades de ne pas m'avoir dénoncé. L'homme est reparti et, sur son visage, on pouvait voir qu'il était énormément peiné... La nuit suivante, j'ai été assailli de remords. Je n'avais pas réalisé à quel point j'avais fait mal... Le lendemain, j'ai décidé de lui

demander pardon. Je ne savais pas où il habitait, mais je connaissais la synagogue qu'il fréquentait, et j'y suis donc allé. Je suis entré dans la synagogue, et j'ai aperçu l'homme. Mais en le voyant debout de toute sa hauteur, j'ai eu très peur, et je me suis enfui. J'étais terrorisé à l'idée qu'il voudrait peut-être me faire payer mon insolence... Cependant, les regrets qui m'avaient rongés toute la nuit m'aidèrent à ne pas abandonner ma démarche. Je suis de nouveau rentré dans la synagogue. Et, tout en restant debout à l'entrée, j'ai crié : "C'est moi, le garçon qui vous ai embêté hier ! Je vous demande pardon !"

Après m'être assuré qu'il ait bien entendu, j'ai voulu m'enfuir. Mais de ses pas de géant, il a couru vers moi. Il m'a fermement tenu entre ses deux mains. J'étais enfermé dans les poings d'un géant... Je tremblais comme une feuille... Il m'a soulevé en l'air, presque au plafond. Il a posé ses lèvres sur mon front, m'a embrassé et, devant toutes les personnes présentes, s'est exclamé : "Avez-vous déjà vu un enfant demander pardon ?"

J'ai alors réalisé combien c'était un homme droit et vertueux. Et je n'ai jamais oublié cet épisode de mon enfance.





MICHNA

Cette Michna nous dit :

“Ben Azaï dit : **Cours pour une Mitsva légère comme pour une Mitsva importante.**

Et enfuis-toi de la 'Avéra. Car la Mitsva entraîne une autre Mitsva, et la 'Avéra entraîne une autre 'Avéra. Car la récompense d'une Mitsva est une Mitsva. Et la récompense d'une 'Avéra est une 'Avéra.”

Ben Azaï était, à la fois, élève et compagnon d'étude de Rabbi Akiva.

Son assiduité dans la Torah était tellement extraordinaire qu'il n'a pas pu se marier. A un moment, il s'est fiancé avec la fille de Rabbi Akiva. Et celle-ci (comme sa mère Ra'hel qui avait envoyé Rabbi Akiva à la Yéchiva) l'a envoyée étudier la Torah. Et finalement, certains disent qu'il ne s'est jamais marié car il était trop attaché à la Torah ; et d'autres disent qu'il s'est marié, mais a rapidement divorcé.

À part sa grandeur dans la Torah dévoilée, il faisait aussi partie des **quatre Sages qui sont entrés dans le jardin de la Torah cachée**. Et il semble qu'il y soit allé trop loin, qu'il ait vu des choses qu'il n'aurait pas dû voir car elles étaient trop élevées pour son niveau. Et il a dû mourir pour cela.

Il était installé dans la ville de Tibériade, où il a enseigné la Torah à des milliers de personnes. La Guemara raconte (dans Erouvin 29a) que Rava s'est un jour exclamé : **“Je suis tellement à l'aise dans mon étude que je suis comme Ben Azaï** qui se promenait dans le marché de Tibériade, et répandait la Torah partout où il allait !”

Ben Azaï est mort assez jeune, avant qu'on ait pu lui donner le titre de Rabbi.

L'un des enseignements qu'il répétait sans cesse, c'est de courir pour une Mitsva qui, aux yeux de l'homme, ne semble pas très importante, et qu'il aurait donc tendance à négliger. Et de **s'enfuir de la 'Avéra**, c'est-à-dire que même si une 'Avéra ne paraît pas grave, il faut quand même la fuir et s'en éloigner. Car, **aussi bien les Mitsvot que les 'Avérot, sont un engrenage** : lorsqu'on fait une Mitsva, même “petite”, on a envie d'en faire une autre ; lorsqu'on fait une 'Avéra, même “petite”, on a envie d'en faire une autre.

Car tel est le chemin du Yétser Hara' : il ne dit pas directement à l'homme de faire une 'Avéra très grave,

mais **il essaye de l'y mener progressivement**, en lui faisant transgresser d'abord une 'Avéra qui semble sans importance, puis une 'Avéra un peu plus grave etc... jusqu'à ce qu'il en arrive à l'idolâtrie.

C'est pourquoi le roi David dit, au début du livre de Tehilim : “Heureux soit l'homme qui n'est pas allé dans le conseil des méchants, qui ne s'est pas tenu dans le chemin des fauteurs et qui ne s'est pas assis dans l'assemblée des moqueurs.” Ce Passouk indique qu'il ne faut même pas aller dans le conseil des méchants. Sinon, on risque d'en arriver à se tenir debout parmi les fauteurs, puis de s'asseoir parmi les moqueurs.

Lorsqu'on fait une Mitsva, **Hachem nous donne l'occasion d'en accomplir d'autres**. Et lorsqu'on fait une 'Avéra, Hachem ne nous encourage pas à en faire d'autres, mais Il nous laisse à notre mauvaise nature acquise en faisant cette 'Avéra (et on risque donc facilement, 'Has Véchalom, d'en faire d'autres).

C'est ce que les 'Hakhamim ont dit dans la Guemara Yoma : “Celui qui vient se purifier, Hachem l'aide à se purifier. Et celui qui vient se rendre impur, on le laisse se rendre impur. Cela ressemble à un commerçant qui vend à la fois du pétrole et du parfum : lorsqu'un client veut du pétrole, il l'envoie le chercher lui-même, car il ne veut pas être dérangé par l'odeur de ce dernier. Par contre, lorsqu'un client lui demande du parfum, il le sert lui-même, car il veut aussi profiter de sa bonne odeur.”

Le Barténoura donne une autre explication sur “la récompense d'une Mitsva, c'est une Mitsva. La récompense d'une 'Avéra, c'est une 'Avéra” : lorsqu'une personne est heureuse de faire une Mitsva, elle est récompensée non seulement sur le fait d'avoir fait la Mitsva, mais aussi sur le fait de **s'être réjoui de l'accomplissement** de celle-ci. De même pour une 'Avéra : si on en tire du plaisir, on est sanctionné non seulement pour l'acte interdit, mais aussi pour le plaisir ressenti.

Choisissons donc toujours le camp de la Mitsva !



Question

Pin'has se promène dans les rues de Jérusalem par une douce soirée de printemps, quand tout à coup il aperçoit sur le sol une montre.

Il la ramasse, et voit qu'il s'agit d'une montre de grande valeur. Ce quartier étant religieux, il se dit que la personne compte sûrement que celui qui la trouvera publiera une petite annonce.

C'est ce qu'il fait dès le lendemain : il accroche des petites affiches dans le quartier et attend que quelqu'un se fasse connaître. Quelques jours plus tard, il reçoit un appel de Gaby, qui se dit être le propriétaire de la montre.

Pin'has vérifie alors qu'il s'agit bien du réel propriétaire en lui demandant les signes distinctifs de la montre, et après s'être assuré qu'il s'agit bien du propriétaire, il fixe avec lui rendez-vous deux heures

plus tard afin de lui remettre la montre.

Mais, quand Pin'has va chercher la montre dans le sac dans lequel il l'avait mis – qui était le sac qu'il portait sur lui au moment de la trouvaille –, il ne la trouve pas. Il vide entièrement le sac, cherche dans tous les sens, mais en vain : la montre a disparu. Confus, il rappelle Gaby et lui dit qu'il ne trouve plus la montre, tout en s'excusant profondément.



C'est alors que Gaby lui demande de la lui rembourser, car, prétend-il, c'est lui qui l'a perdu et il en est donc responsable. Mais Pin'has lui répond que c'est invraisemblable. S'il n'avait pas ramassé la montre et qu'il ne lui avait pas rendu service, il n'aurait eu aucun souci ; et maintenant qu'il a voulu lui rendre service, il doit déboursier de l'argent !

GUEMARA



Pin'has doit-il payer la montre perdue à Gaby ou non ?



- Guemara Baba Kama 56b "Itmar Chomer Aveda" jusqu'à "Kechomer Sa'har damé" (le deuxième).
- Michna Baba Metsia 93a.
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chapitre 267 alinéa 16 ainsi que le Rama.
- Guemara Baba Metsia 93b "Rav" Hisda Vérav Houna Lo Svira Lehov" jusqu'à la fin de la phrase, ainsi que Rachi.
- Michné Lamélekh (sur le Rambam) Hilkhoh Chirout chapitre 10 alinéa 1 au milieu du paragraphe "Katav Maharcha" jusqu'à la fin.

RÉPONSE

Si Pin'has s'est occupé de la montre de façon normale, et qu'il n'a pas négligé de façon active la garde de la montre, selon le Rama qui pense que celui qui a trouvé un objet est considéré comme un gardien non rémunéré, il sera exempté de la lui payer, comme en est la loi pour un gardien non rémunéré. Par contre, selon le Choul'han 'Aroukh qui est d'avis qu'il est considéré comme un gardien rémunéré, cela dépend : selon le Maharcha (ramené par le Michné Lamélekh) il sera exempté de payer ; par contre selon le Michné Lamélekh lui-même, il sera obligé de lui rembourser la montre.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'h'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com



Rav Steinman au propriétaire du centre médical : "Celui qui cède pour faire la paix n'en sortira pas perdant"

"Appelez-les maintenant, conseilla encore Rav Steinman, et informez vos concurrents de votre décision." Les deux amis quittèrent le Rav. Comme convenu, l'homme prit contact avec ses adversaires. La stupeur régnait à l'autre bout du fil...

C'est l'histoire d'un Israélien qui s'installa hors d'Israël et ouvrit un important cabinet médical à Londres. Ce centre, grâce aux excellents services qu'il dispensait et à son personnel dévoué et qualifié, connaissait un grand succès.



Or dans le même quartier, un autre cabinet médical appartenant à une grande chaîne pharmaceutique londonienne existait. Au cours du temps, de nombreux patients désertaient le cabinet londonien pour y préférer celui de l'Israélien.

Les propriétaires du centre londonien ne voyaient pas d'un bon œil cette concurrence qu'ils considéraient déloyale. Ils commencèrent par faire passer des messages menaçants, puis, face à la placidité de l'Israélien, passèrent aux hostilités. Ils déposèrent une plainte judiciaire et lancèrent une campagne médiatisée contre lui. L'affaire prenait de l'ampleur, au point que même l'Israélien, d'ordinaire indifférent, commençait à s'en inquiéter.

"Pourquoi ne fermeriez-vous pas ?"

Cet homme avait un ami traditionaliste qui lui proposa de consulter le Rav Aharon Leib Steinman. Il accepta. Et voici qu'un beau jour, deux Juifs coiffés d'une *Kippa* blanche satinée entrèrent chez le Rav Steinman pour y prendre conseil. L'Israélien exposa la situation au Rav.

Rav Steinman demanda : "Pourquoi ne vous associeriez-vous pas avec eux ?

- Ils n'ont pas besoin de moi, répondit l'homme, ils ont déjà des centres médicaux dans toute la ville.

- Que veulent-ils dans ce cas-là ?, demanda Rav Steinman.

- Que je ferme mon cabinet médical.

- Et pourquoi ne le fermeriez-vous pas ?"

L'homme resta interdit. Consterné, il répondit au Rav : "Le Rav le pense-t-il sérieusement ? J'ai travaillé dur pour la création de ce cabinet et c'est ma *Parnassa* !

- Il y a d'autres sources de *Parnassa* !, rétorqua calmement le Rav.

- Mais j'ai conclu un contrat de location pour l'immeuble et je me suis engagé auprès de mon personnel !

- Combien cela vous coûterait-il de tous les dédommager ?, interrogea le Rav.

L'homme se mit à calculer mentalement puis au bout de quelques instants, annonça au Rav : "Au total, 70.000 € !

- Dieu n'a-t-Il pas 70.000 € à vous donner ?"

Stupéfait de ce dialogue surréaliste, l'homme rétorqua : "Et en quel honneur Dieu me donnerait-Il 70.000 € ?

- Celui qui cède pour la paix n'est pas perdant. Je suis avancé en âge et je peux témoigner : on ne perd pas si on cède (sa part) pour faire la paix !

- Le Rav peut-il se porter garant d'une telle somme ?



- Non, répondit le Rav, je ne dispose même pas du 10^{ème}... Mais par contre, je peux vous assurer que vous ne perdrez rien !"

Son ami l'encouragea : "Tu ne fais pas confiance au Rav ?! Fais ce que le Rav te dit !"

London bridge is falling down...

Vaincu, l'Israélien acquiesça, non sans difficulté. "Appelez-les maintenant, conseilla encore le Rav Steinman, et informez vos concurrents de votre décision."

Les deux amis quittèrent le Rav. Comme convenu, l'homme prit contact avec ses adversaires. La stupeur régnait à l'autre bout du fil...

De retour à Londres, l'Israélien rencontra les propriétaires de la chaîne. "Que préparez-vous contre nous ?", demandèrent-ils. Il leur expliqua que c'était ce que le Rav lui avait dit de faire. "J'applique son conseil", répondit-il simplement.

Abasourdis, ils tentèrent de savoir quelle somme d'argent le rabbin lui avait-il offert, quelle embuscade ourdissaient-ils ensemble. Comment comprendre qu'après tous les efforts déployés contre leur adversaire, celui-ci décide de se plier de la sorte ?

Souhaitant y voir plus clair, les propriétaires londoniens entreprirent de dépêcher l'un de leurs négociateurs auprès de ce rabbin, dont ils avaient entendu qu'il s'agissait d'un grand sage.

L'Anglais, honorablement vêtu, se présenta chez le Rav Steinman. Observant les murs décrépis, il fut encore plus abasourdi lorsqu'on lui présenta une chaise en plastique. "Même dans nos salles d'attente, on n'a pas de telles chaises", pensa-t-il, se gardant bien d'exprimer à voix haute ses pensées...

L'Anglais prit place et se présenta. "Je suis venu au sujet de l'affaire des centres médicaux de Londres. Quelle était l'intention cachée du Rav ? Que le Rav me le dise clairement. Nous sommes prêts peut-être à faire des concessions."

Gagnant-gagnant !

Le Rav pointa du doigt la *Guemara* et déclara : "La Torah enjoint de céder, elle interdit à l'homme de prendre le gagne-pain de son prochain. Il ne devait pas installer son cabinet médical près du vôtre.

- Qui se chargera de lui rembourser ses pertes ?, demanda l'homme.

- Il n'est pas question de pertes ni de bénéfices, mais de ce qu'il lui incombe de faire !"

Interdit, l'homme poursuivit : "OK... Et quel conseil pouvez-vous nous donner à nous ? Cette affaire n'est pas bonne pour notre image..."

Le Rav réfléchit puis demanda : "A Manchester, avez-vous déjà pensé à ouvrir un centre ? Vous pourriez le désigner comme gérant !

- Mais il ne voudra pas travailler sous notre tutelle !, s'exclama l'Anglais.

- Associez-vous avec lui. Il s'agit d'un homme doué, qui fut capable de rivaliser avec une grande chaîne comme la vôtre !"

Encore sous le choc, l'homme demanda l'autorisation d'appeler ses associés. Il leur exposa la proposition du Rav ; ils se concertèrent et arrivèrent à la conclusion que... celle-ci leur convenait !

A la fin de l'entretien, l'homme souhaita déposer au Rav une enveloppe contenant 3.000€, "pour régler les honoraires de la consultation". Fidèle à lui-même, le Rav refusa, arguant du fait qu'il n'avait pas étudié le conseil en business et que l'argent risquait de fausser son bon sens, puisé dans la sagesse de la Torah.

Vous souhaitez certainement connaître la fin de l'histoire... Voici ce que relate notre ami : "Sur les conseils judicieux du Rav, je fermai mon cabinet et dédommageai tous mes employés. Deux mois plus tard, j'ouvris un centre médical à Manchester, qui connaît une grande réussite. La promesse se réalisa si rapidement !"

Ner Léchoul'han Chabbath



HALAKHOT

1. Faut-il faire une bénédiction avant de sentir du tabac ?

> Non, car la source de l'odeur est absente (idem pour un habit qui sentirait une bonne odeur de lessive) (Choul'han 'Aroukh 217, 3).

2. Quelle bénédiction sur le banatage ?

> "Chéhakol", car la pomme de terre écrasée n'est plus reconnaissable après la friture, la viande hachée à l'intérieur est "Chéhakol" et la friture n'ajoute pas de goût (Rav Gabriel Dayan - <http://torahbox.com/H2WG>).

3. Jusqu'à quelle heure peut-on réciter les "Bénédictions du matin" ?

> A posteriori, jusqu'au coucher du soleil (Yé'havé Da'at 4, 4).



Hiloula du jour

Ce jeudi 18 Iyar (19/05/2022) tombe la Hiloula de Rabbi Chim'on bar Yo'haï.

La date de son décès concorde avec un jour de grande fête, *Lag Ba'omer*, donnant traditionnellement lieu à un pèlerinage massif à Méron. Elève de Rabbi 'Akiva, poursuivi par les Romains, Rabbi Chim'on se réfugia pendant 13 ans dans une grotte avec son fils Rabbi Eléazar, révélant le *Zohar*, ouvrage fondamental de la Kabbale.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !

Les lois du langage



Les gens ont l'habitude de solliciter des bénédictions et des *Ségoulot* auprès des Maîtres du judaïsme.

Or le 'Hafets 'Haïm nous enseigne que cela n'est d'aucun intérêt si celui qui sollicite la bénédiction profère des propos médisants, car il encourt une malédiction très forte de la Torah, comme le dit le verset : "Maudit soit celui qui frappe son prochain en secret".



Une perle sur la Paracha

Notre *Paracha* traite entre autres du thème de la *Chémitta*. Au terme d'un cycle de 50 ans, la Torah indique : "Vous retournerez chaque homme vers sa possession" (ושבתם איש אל-אחוזתו) (*Vayikra* 25, 10).

Or l'auteur du *Zéra' Avraham* fait remarquer que les dernières lettres de cette expression forment le mot שלום (*Chalom*, paix).

Ceci pour nous signifier que c'est lorsque la paix et la fraternité règneront au sein du peuple que chacun **regagnera la part** qui lui est réservée en terre d'Israël lors de la Délivrance prochaine !



10 Ségoulot pour Lag Ba'omer

L'équipe Torah-Box est heureuse de vous proposer 10 puissantes Ségoulot à appliquer le jour de Lag Ba'omer !

1



Allumer 17 bougies qui correspondent à la valeur numérique du mot *Tov* ("bien"). De *Lag Ba'omer* jusqu'à *Chavou'ot*, il y a 17 jours propices, et il est bon de prier pour que ces jours soient remplis de lumière.

Il est recommandé de prier pour nos proches, célibataires ou qui souhaitent avoir des enfants.

2



L'*Admour* de Sokhotchov enseigne que c'est le jour le plus propice pour demander à rencontrer son âme-sœur. Selon la tradition, Rabbi Chim'on bar Yo'haï "délivre les opprimés", et il n'y a pas plus opprimé qu'une personne en attente de son *Mazal*. "*Hiloula*" signifie d'ailleurs "mariage", et Rachbi lui-même se maria le jour de *Lag Ba'omer*.

Il est bon aussi de prier pour le mariage de nos enfants (et contactez chiddoukh@torah-box.com).

3



Prier pour réussir dans l'étude de la Torah. Le *Pri Tsadik* écrit que, chaque année à *Lag Ba'omer*, l'homme peut atteindre des niveaux spirituels élevés pour lui

permettre de mieux comprendre les paroles de la Torah.

4



On priera pour avoir un bon logement.

Probablement personne ne déménagea autant de fois que Rabbi Chim'on : il habita à Yavné, puis à Ocha, ensuite à Téko'a, puis à Bné Brak ;

il se cacha dans des maisons d'étude puis trouva refuge dans une grotte.

On formulera la demande suivante : "Hachem, je souhaiterais une maison spacieuse, avec un parking, un jardin et une vue splendide sur le paysage". Hachem interroge Rachbi, et celui-ci lui répond : "Je sais ce que représente l'instabilité pour une personne qui doit déménager de maison en maison. Hachem, de grâce, accorde-lui une maison agréable !"

5



C'est un jour idéal pour demander des enfants et une descendance nombreuse. Il existe une *Ségoula* consistant à acheter un arc et une flèche, comme il est écrit : "Comme des flèches dans les mains d'un

vaillant guerrier, ainsi sont les enfants de la jeunesse."



Il existe une *Ségoula* très répandue dont les résultats sont miraculeux, mais qui n'en reste pas moins surprenante : envoyer **18 Rotel** de boisson (1 Rotel équivaut à 3 litres) à Méron et prendre sur soi

que lorsque l'on sera exaucé, on enverra à nouveau 18 Rotel. Cela représente une quantité de 54 litres de boissons (eau, jus d'orange...).

On peut envoyer la somme correspondante ou bien les bouteilles qui seront distribuées à tous les participants à la *Hiloula*. (Donnez ici 64€ : **www.torah-box.com/18**)

Quelle est la signification de cette *Ségoula* ? Lorsqu'une personne se trouve à Méron, qu'elle est assoiffée et consomme de la boisson que nous avons offerte, Rabbi Chim'on nous bénit de la bénédiction qu'il a lui-même composée, la *Birkat Haoréa'h* ("la bénédiction de l'hôte") : "Que Le Miséricordieux bénisse cette table sur laquelle nous avons mangé, qu'Il y place toute les douceurs du monde et qu'elle soit semblable à la table d'Avraham Avinou (...) : Qu'il n'y manque rien pour toujours. Qu'il soit toujours heureux dans la richesse et l'honneur à tout jamais. Qu'il n'ait pas honte dans ce monde-ci et qu'il ne blâme pas dans le monde futur."

En offrant à boire aux pèlerins à Méron, on les soulage alors qu'ils sont incommodés par la chaleur et la promiscuité. Il s'agit d'un immense 'Hessed. Or l'hospitalité a la force d'entraîner la résurrection des morts.

Au moment du décès de son fils, la mère du prophète 'Habakouk, une femme honorable, s'adressa au prophète : "Je t'en prie, fais revivre mon enfant", supplia-t-elle. Et elle lui offrit à boire. La boisson qu'elle donna à Elisha', avant qu'il ne fasse revivre l'enfant, était le moyen par lequel se concrétisa le miracle.



La *Parnassa*. Rachbi est le *Tsadik* responsable de la *Parnassa* dans le ciel. C'est d'ailleurs le 33^{ème} jour du 'Omer que la manne descendit

du ciel pour la première fois dans le désert. C'est par la force conjuguée du mois d'Iyar et de Rabbi Chim'on bar Yo'haï.

Demandons que dans tout ce qu'Hachem nous octroie, réside la bénédiction.

Connaissez-vous peut-être cette situation où l'on ressort avec 500 Chékels de dépense dans un grand magasin pour une robe que l'on ne portera jamais ? Et cette autre situation où l'on dépense seulement 200 Chékels dans un bazar, avec pleins de choses que l'on utilisera toute la vie. Parfois, dans le peu se cache une énorme bénédiction.

Rachbi ne se nourrissait que de caroubes et d'eau, mais il est responsable de la *Parnassa*.



Lire le *Téhilim* 67 à 7 reprises. C'est le chapitre représentant la splendeur et les louanges adressées à Hachem. (Lire ici : <https://torahbox.com/8UT2>)



Il est interdit d'être triste le jour de *Lag Ba'omer*. *Lag Ba'omer* tombe toujours le même jour de la semaine que *Pourim* de cette même année.

C'est un jour de **joie** où tout est inversé : la rigueur se transforme en miséricorde ! (Ecoutez 3h de musique ici : <https://torahbox.com/4CNV>)



Prier pour réussir l'éducation de **nos enfants**, que nous soyons des parents qui savent orienter, et pas seulement dominer !

Puissions-nous mériter toutes ces bénédictions par le mérite de notre maître, Rabbi Chim'on bar Yo'haï, et que son mérite nous protège, *Amen* !

Rabbanite Yémima Mizra'hi



Femme juive : estime-toi !

Le but de la création est que nous atteignions notre perfection. Totalement personnelle ! Plus une personne a une bonne estime personnelle, moins elle aura recours au mépris et à la méchanceté avec son entourage (et avec elle-même).

L'être humain naît dans le déchet et le cri. Au paroxysme des cris de douleur, le miracle de la vie. L'origine nous indique l'idée, l'essence : l'être humain naît dans le chaos. De la destruction naît la création. Sa vie durant, l'être va se construire et se reconstruire à travers les failles, les brisures. C'est le grand projet de D.ieu.

Le but de la création est que nous atteignions notre perfection. Totalement personnelle ! Et notre Créateur, dans Sa bonté infinie, nous connaît et, même si nous ne comprenons pas tout ce qu'il nous arrive, une chose est certaine : Il nous aime comme nous sommes d'un amour infini. Nul besoin d'être parfaite pour être aimée de nos amies, proches, famille, enfants ni même de notre conjoint, parce que le Roi des rois nous "valide". Je m'aime car je vis et j'apporte ma touche personnelle et mystérieuse à cet univers.

Estime de soi : orgueil ou amour ?

Nos Sages ne nous ont-ils pas enseigné que chaque personne a le devoir de se dire : "Le monde a été créé pour moi" ? Ultra haute estime personnelle de soi ! Simple à observer autour de soi : plus une personne a une bonne estime personnelle, moins elle aura recours au mépris et à la méchanceté avec son entourage (et avec elle-même) ; moins une personne a de l'estime d'elle-même, plus elle sera exaspérante, méchante, dénigrante. Plus encore : ceux et celles qui sont bien "dans leurs baskets" seront bien plus enclins à l'écoute, la bienveillance, le dialogue, la compréhension mutuelle.

Le Rav Hutner enseigne que le bonheur résulte du sentiment d'être en vie. Un être humain plein du sentiment d'existence, d'importance,

de valeur, est un être heureux. Et son bonheur tend à être partagé !

Booster de confiance et d'énergie !

Cessons d'imputer les difficultés de notre génération à nos défauts, nos problèmes. C'est le contraire ! L'exil et l'assimilation nous ont fait perdre notre gloire d'antan, nous avons oublié qui nous sommes : les dépositaires de la Parole de D.ieu. Forcément, nous tombons dans la boue. Mais souvenez-vous, malgré cela ou plutôt comme cela, nous sommes aimés et chéris par D.ieu. Nous avons droit à l'erreur.

Sentez-vous quelqu'un d'unique. N'ayez pas peur de voir en face vos torts. Soyez vraies et courageuses. Ce sont vos forces. Vos outils pour devenir un être humain. "Tomber c'est normal, ne pas se relever c'est animal" disait le Rav David Breisacher avec son accent typique, rapportant les paroles de Rav Chaijkin.

Notre seul et unique travail est de ne pas abandonner, ne pas succomber au désespoir. Relève-toi. Avec la conscience de ta valeur. Ainsi tu seras là pour motiver les autres également. Tu seras un générateur de forces et d'énergie.

"Je suis géniale" : mythe ou réalité ?

Combien cela changerait la vie des femmes si elles avaient ces idées imprimées dans leur cœur. Les remarques désobligeantes des ados, les crises des enfants "je t'aime plus" "tu m'aimes pas" n'auraient plus aucun impact si les femmes se répétaient : "je m'aime, je suis une super maman, je fais au mieux, je fais au maximum de mes possibilités, je suis géniale même si ça ne fonctionne pas comme je veux, même si la prof ou la copine dit le contraire".





Car au fond, vraiment, chacune est géniale et fait de son maximum. Sauf bien sûr celle qui se pense parfaite. Ne se remet jamais en question. Ne cherche pas à être la meilleure d'elle-même. Tombée dans l'orgueil et l'autosuffisance.

L'hiver dernier, j'ai participé à un atelier sur l'éducation via l'application zoom. A la fin de l'atelier, alors que nous étions invitées à exprimer ce que nous avions retenu, j'ai déclaré : "la pire des tares est de penser qu'on est une mauvaise mère". Éclats de rire et acquiescements. Car une femme qui se culpabilise et se sent nulle finira par s'autodétruire, elle ainsi que sa joie de vivre et ses qualités, qu'elle a en grand nombre.

"La sottise, de ses mains, la détruit [sa maison]", dit le roi Chlomo dans ses Proverbes (14, 1). Pour atteindre le niveau décrit dans la première partie du verset, à savoir "C'est la sagesse des femmes qui bâtit leur foyer", usons et abusons d'intelligence pour assouvir notre soif d'exister, découvrir ce qui nous passionne et nous épanouit en tant que femme et maman. Certaines aiment cuisiner, d'autres raconter des histoires, d'autres sortir, d'autres travailler. Chacune excelle dans son domaine. Personnellement, j'adore discuter avec mes enfants sur n'importe quel sujet mais, oh mon D.ieu, je n'ai aucune patience pour leur donner à manger. Et alors ? Nous sommes d'assez bonnes mères !

Les panneaux publicitaires à l'ère... de *Machia'h* !

Pour les hommes, c'est identique. Combien de disputes et de malentendus se dissiperaient si nos hommes étaient tous convaincus de

leur place, de leur importance, de leur valeur irremplaçable ? Des milliers. Des années de sérénité. Allez, au travail ! Soyez un défenseur actif de votre vous.

Et si un soir chère madame, vous vous sentez abattue, prête à quitter le champ de bataille, allez vous coucher en rêvant du *Machia'h*. La période la plus belle attendue par l'humanité... Imaginez-vous vous promener dans la rue et poser vos yeux sur une publicité où apparaîtra une femme magnifiquement *Tsenou'a* avec sur les lèvres le message : "Belle ? Un modèle pour *Klal Israël*". Une autre avec comme slogan : "Médire ? Non, ce n'est pas de mon rang". D'autres promouvoir la concentration sur les bénédictions : "Bénissez puis dégustez, c'est si frais !"....

Un monde de perfection de nos traits de caractère et de spiritualité à profusion.... Et le lendemain vous commencerez une nouvelle journée où chacun de vos petits gestes hâteront l'avènement de cette ère merveilleuse...

Les filles, soyez vraies, vous êtes belles ! Cessez de vous tourmenter le corps car c'est une âme qui l'habite ! Aimez et prenez soin de votre corps, complètement, car il abrite votre âme ! En développant votre âme vous embellissez votre corps. Ce binôme est des plus précieux. Et oui, tu es une belle femme juive ! Qui que tu sois. Créé l'amour en toi et avec ton époux !

Déborah Sarah Cohen

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute



Torah-Box Magazine | n°191



Anniversaire avec musique après Lag Ba'omer

Peut-on célébrer un anniversaire avec de la musique après Lag Ba'omer ?



Réponse de Rav Emmanuel Bensimon

- Pour les Séfarades : les lois de deuil se terminent le lendemain de Lag Ba'omer (le 34^{ème} jour du 'Omer). Par conséquent, il est tout à fait permis de célébrer un anniversaire avec de la musique après Lag Ba'omer.

- Pour les Ashkénazes : il y a plusieurs coutumes. Cela dépendra de celle qui est adoptée.

Envoyer des bouteilles à Méron à Lag Ba'omer

J'aimerais s'il-vous-plaît avoir la source de la *Ségoula* d'envoyer des bouteilles à Méron le jour de la *Hiloula* de Rabbi Chim'on bar Yo'haï.



Réponse de Binyamin Benhamou

Effectivement, toute personne se rendant sur le tombeau de Rabbi Chim'on bar Yo'haï le jour de la *Hiloula* ne peut pas manquer de voir, tous les quelques mètres, un homme tenant à la main une bouteille de vin ou de jus de raisin, et dans l'autre un tas de verres en plastique jetables. Leur mission : offrir aux pèlerins 54 litres de vin et jouir ainsi de la bénédiction de Rabbi Chim'on. J'ai lu ceci dans le journal *Hamodi'a* : cette coutume consistant à distribuer 54 litres ou 18 *Rotel* (mesures) de vin trouve sa source dans le livre *Ta'amé Haminhaguim*. Une annotation de l'auteur indique que l'*Admour* de Bobov, Rabbi Ben Tsion Halberstam, mort durant la Shoah, avait envoyé en 1912 une lettre au Rav Ya'akov Israël Chmerler, un des dirigeants de la '*Hassidout* Sanz en Israël, dans laquelle il écrivait : "Les habitants de la terre sainte ont reçu en héritage une *Ségoula* pour ceux qui, à D.ieu ne plaise, ne parviennent pas à avoir d'enfants. Il s'agit de distribuer '*Haï* (18) *Rotel* de boisson le jour de la *Hiloula* sur le tombeau du saint *Tana*, Rabbi Chim'on bar Yo'haï. C'est pourquoi je vous demande d'être mon émissaire sur la tombe et de prier en faveur du couple X pour qu'Hachem leur accorde rapidement une descendance dans la joie". Cette lettre a certes été envoyée il y a près de cent ans, mais ce n'est que dernièrement que le *Minhag* de '*Haï Rotel* a pris une telle proportion. Les histoires de miracles obtenus après avoir distribué le '*Haï Rotel* sont innombrables et ne concernent pas uniquement les couples en attente d'un enfant. Chaque année, des histoires de tumeurs cancéreuses disparues, d'handicaps sérieux envolés, de célibataires ayant enfin trouvé l'âme sœur circulent autour des feux de camp de Lag Ba'omer...

Se raser le soir de Lag Ba'omer

J'ai un 'henné pendant le 'Omer, puis je me raser ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Pour un Séfarade, il n'est pas possible de se couper les cheveux ni de se raser en l'honneur d'un henné avant la date limite mentionnée dans le *Choul'han 'Aroukh*. On se coupe les cheveux et on se rase (pour les Séfarades) à partir du matin du 34^{ème} jour du 'Omer après le lever du jour (*Nets Ha'hama*) (*Choul'han 'Aroukh* 493, 2). Cette année en 2022, ce jour tombe vendredi. Pour les Ashkénazes, il est permis de se couper les cheveux le 33^{ème} jour du 'Omer, donc jeudi (2022), après l'heure du *Nets*. Ensuite, on attendra le 2 Sivan (ce jour est permis). Selon d'autres, jusqu'au 3 Sivan (*Michna Broua* 493, 15). En ce qui concerne le soir du 33^{ème} jour du 'Omer : il y a une discussion à ce sujet (*Choul'han 'Aroukh Harav* 493, 5 et *Michna Broua* 493, 11 et 12).

'Omer : se raser pour un examen du bac

Je passe demain une option théâtre pour le bac. Pour ma mise en scène, j'ai besoin de me raser la barbe. Sachant que c'est le jour de *Lag Ba'omer*, je voulais savoir si cela était toléré pour cette raison.



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Si vous pensez que cela est vraiment indispensable, ce qui apparemment est le cas dans votre situation, cela est permis. J'espère que vous avez prévu d'aller dans une *Yéchiva* après l'obtention du baccalauréat, au moins pour une année.

Pourquoi autant fêter la mort de Rachbi ?

Pourquoi la mort de Rabbi Chim'on bar Yo'haï est-elle devenue une fête de très grande joie, presque au même titre que *Pourim* ou *'Hanouka* et ce, pour l'ensemble du peuple juif, quelle que soit la communauté ? Pourquoi lui et pas un autre, comme Rachbi, le Rambam, Rabbi 'Akiva, le *Ben Ich 'Hai*, ou d'autres personnalités qui ont été importantes ?



Réponse de Rav Daniel Zekri

La joie que nous célébrons ce jour est due au fait que c'est ce jour-là que Rabbi Chim'on bar Yo'haï reçut sa *Smikha* de Rabbi 'Akiva après le décès tragique des 24 000 élèves de Rabbi 'Akiva, ou encore parce que ce jour-là ont été dévoilés des secrets de la Torah qui n'avaient jamais été révélés et qui concernent l'ensemble du peuple juif. D'autre part, selon certaines sources, Rachbi serait décédé ce jour-là et Il s'en serait réjoui.

Je reçois un colis Chabbath, que faire ?

Comment faire Chabbath si l'on reçoit un colis ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

Votre cas est explicite dans le *Choul'han 'Aroukh* (325, 8), où il est écrit que s'il n'y a pas de problème de *Mouktsé* (par exemple s'il s'agit d'un colis avec des vêtements etc.), vous pouvez l'accepter (en laissant le non-juif le rentrer chez vous et le poser), et vous pouvez le transporter d'un endroit à un autre chez vous, mais vous ne pouvez pas en profiter (*Choul'han 'Aroukh* 515). Vous ne pourrez en profiter qu'à *Motsaé Chabbath*, en calculant le temps que le non-juif a pris pour vous l'amener Chabbath. Par exemple, si le colis était à la poste vendredi et que le Chabbath matin le non-juif a pris deux heures pour vous l'amener, vous devrez attendre deux heures après la sortie de Chabbath pour pouvoir en profiter. Cependant, certains exigent de ne réaliser ce calcul qu'à partir de lundi matin, puisque *Motsaé Chabbath* et dimanche la poste est fermée et que, en pratique, il est impossible de faire venir un colis pendant cette période.

Cacheroute • Pureté familiale • Chabbath • Limoud • Deuil • Téchouva • Mariage • Yom Tov • Couple • Travail • etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Torah-Box Magazine | n°191



Chronique d'une famille presque comme les autres

Chapitre 20 : De la tension dans l'air

Chaque semaine, Deborah Malka-Cohen vous fait découvrir les aventures passionnantes et intrigantes d'une famille... presque comme les autres ! Entre passé et présent, liens filiaux et Téchouva...

Dans l'épisode précédent : Jojo Elharrar ne peut retenir sa frénésie alors qu'elle sort pour la première fois faire des achats avec sa petite-fille. Elle achète sans compter et, dans sa fougue, offre même une glace à Rivka chez le glacier de la ville...

.....
"Maman, c'est très gentil d'avoir acheté tout ça mais il va falloir rendre les trois quarts.

– Pourquoi donc ? Qu'est-ce qui ne va pas encore ?"

Prenant une profonde inspiration, Myriam se rappela de toutes ses forces cette Mitsva qui consiste à juger son prochain *Lékaf Zékhout* (en lui accordant le bénéfice du doute). Avec bienveillance, elle tenta alors de mesurer le ton de sa voix.

"Écoute maman, sans t'en rendre compte, tu as acheté des pantalons à ma fille et des jupes trop petites.

– Il y a écrit 10 ans sur l'étiquette ! Et ce ne sont pas des pantalons, ce sont des leggings. C'est pour mettre sous les jupes. C'est comme des collants. Tu te rappelles quand tu étais petite, tu en portais tout le temps. Cela s'appelait à l'époque des caleçons.

– Maman je peux garder les leggings ? J'aime bien ça moi. Et puis regarde le gilet !"

Sur le gilet il y avait des dessins de princesses de contes de fées.

"Je suis désolée, mais on ne pourra pas garder le gilet, ma chérie."

Jojo, qui commençait vraiment à perdre patience, demanda ce qu'elle avait encore bien pu faire.

"Il est beau ce gilet ! Toutes les filles de son âge devraient en avoir un !

– Je n'en doute pas ! Avec Yossi, nous éduquons nos enfants de manière différente.

– Ohlala ! J'offre des cadeaux et voilà comment tu me remercies ! Excuse-moi mais ce n'est pas parce que tu es devenue religieuse que tu dois oublier la politesse et le respect envers les autres. Qui plus est avec ta mère !"

Yossi s'était douté que Myriam et sa mère seraient inévitablement obligées d'avoir ce type de conversations, mais il ne s'attendait pas à ce qu'elles l'aient à peine 24 heures après leurs retrouvailles. Il avait conscience que sa femme n'allait plus pouvoir se maîtriser bien longtemps et opta pour prendre les enfants avec lui et retrouver son beau-père qui lisait son journal dans un autre salon de l'hôtel.

"C'est quand même moi qui t'ai mise au monde et tu me dois le respect !

– Crois-moi quand je te dis que j'essaie de te respecter le plus possible mais tu peux remballer tes affaires ! Nous n'en voulons pas et je ne t'autorise plus à prendre avec toi l'un de mes enfants.

– Pourquoi ?

– Tu lui as donné à manger une glace non Cachère !

– Non Cachère ? ! Ce n'est pas ma faute si tu es trop stricte !

– Ce n'est pas de ma faute si tu ne l'es pas assez !

– Tu chipotes pour des détails !

– Ce sont les détails qui font toute la différence justement !

– Ta Torah n'a jamais dit que l'on doit se fâcher avec ses parents.

– NOTRE Torah a demandé de s'éloigner de ses parents s'ils arrivent à te faire transgresser la *Halakha*, maman.

– La quoi ?

– La loi !



- Tu me brises le cœur ! Tu me tues ! Tu as conscience de ça ? Tes mots me blessent !
POUR UNE GLACE ET DES VÊTEMENTS, TU ME FAIS MON PROCÈS !

Cette manière de la faire passer elle pour le bourreau et sa mère la victime était bien trop difficile pour Myriam. Ne pouvant plus se contrôler, elle lui sortit tout ce qu'elle avait sur le cœur.

"Ton procès ? ! Et tu me parles de ton rôle de mère ? Où tu étais quand j'ai accouché, maman ? Où tu étais quand, pendant des nuits entières, je devais m'occuper de Yokélé, en même temps que de mes autres enfants ? Où tu étais à mon mariage ? Où tu étais quand j'ai été hospitalisée pendant trois semaines ? Où tu étais lors des *Brit-Milot* de tes petits-enfants ? Alors ne viens pas revendiquer ton titre de mère !

- Tu n'as pas cherché à briser la glace ! Alors que c'est toi l'enfant ! C'est toi qui aurais dû faire des efforts toutes ces années. Tu aurais dû m'impliquer dans ta vie ! **TOUT ÇA VA TROP LOIN CHLOÉ !**

- MYRIAM !

- Chloé ? Chloé, c'est bien toi ?"

Trop occupées à mettre les choses à plat, ni Myriam ni Jojo n'avaient remarqué la présence de Laurent et de sa compagne.

Il dut s'y reprendre à trois fois et tapoter l'épaule de sa mère pour que celle-ci le remarque.

"Ah, mon fils, tu es là !

- Eh bien, vous me voyez enfin toutes les deux ! Dis donc, sympa les retrouvailles ! Ma sœur, je suis heureux de te revoir après tout ce temps !

- Moi aussi, Laurent. Tu n'as pas beaucoup changé !

- Toi par contre beaucoup ! Tu es une femme maintenant. Où est le reste de ta famille ?

- Tout le monde était là il y a à peine quelques minutes.

- J'ai hâte que tu me les présentes. En attendant, laisse-moi te présenter Laurence. Maman, c'est l'occasion de te la présenter aussi. Laurence, Maman. Maman, Laurence. Chloé. Lau...

- C'est Myriam maintenant.

- Ah oui, c'est vrai tu as changé de prénom. Au temps pour moi. Laurence, Myriam. Myriam, Laurence."

D'un coup, Myriam et sa mère ne pensaient plus du tout à leur conversation animée.

Instinctivement, elles se rapprochèrent l'une de l'autre comme pour mieux avaler ce qu'elles voyaient sous leurs yeux. Comme une seule et même personne, toutes deux furent parcourues d'intenses frissons. On pouvait entendre leur cœur battre la chamade à l'unisson... Ce n'était certainement pas l'apparence de Laurence qui dérangeait les deux femmes, mais plutôt l'énorme croix qui pendait fièrement à son cou...

Déborah Malka-Cohen

VOTRE **PUBLICITÉ** SUR



Torah-Box
MAGAZINE

Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans plus de 500 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box
- Envoyé aux abonnés Whatsapp et newsletter
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : **Yann Schnitzler**
✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97



Bouchées fondantes au chocolat blanc et noix croquantes

Quand peu d'ingrédients et d'investissement donnent un résultat bluffant de gourmandise ! A essayer absolument.



Pour 16 bouchées



Difficulté : Facile



Temps de préparation : 10 min. + au moins 1h au congélateur



- 200 g de chocolat blanc
- 100 g de cacahuètes grillées et grossièrement hachées
- 60 g de pâte de noisettes
- 1 cuil. à soupe de pralin

Réalisation

- Faites fondre le chocolat blanc au bain-marie.
- Mélangez de manière homogène la pâte de noisettes avec le pralin. Ajoutez au chocolat blanc toujours sur le feu jusqu'à obtention d'une masse lisse.
- Ajoutez encore les cacahuètes et mélangez bien.
- Versez la préparation ainsi obtenue dans un moule en silicone avec des empreintes de petits cubes. Placez au congélateur pour minimum 1h avant de déguster.

Bon appétit !

Choulamith Cha'har

AU NOM DE NOS ENFANTS

PRIÈRE
DU CHLAH
HAKADOCH

LA VEILLE DE
ROCH 'HODECH
SIVAN
(LUNDI 30.5)



LA PRIÈRE
DES GUEDOLEI HADOR CHLITA
À TIBERIADE
POUR LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS
SUR LA TOMBE DU CHLAH HAKADOCH



0-800-106-135

www.vaadharabanim.org



Envoyez votre chèque à :
Vaad haRabanim
10, Rue Pavée 75004 Paris



Envoyez votre don à l'un des
Rabanim de votre région (demandez
la liste au numéro 0-800-106-135).



Appelez ce numéro pour un don par
carte de crédit : 0-800-106-135
en Israël: 00. 972.2.501.91.00



+33 7 83 70 35 28

Envoyez votre don dans l'enveloppe jointe

Un reçu sera envoyé pour tout don

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim

0 N° Vert



Ségoula du jour

'HAI (18) ROTEL



Torah-Box

**Obtenez la délivrance
que vous souhaitez**

par le mérite de Rabbi Chimon



Ségoula très répandue dont les résultats sont miraculeux :
distribuer 18 Rotel de boissons (54 litres) aux pèlerins de Rabbi Chimon bar
Yo'hai à Méron le jour Lag Ba'omer. (Ta'amé Haminhaguim)

Les histoires de miracles obtenus après avoir distribué le 'Hai Rotel sont
innombrables et ne concernent pas uniquement les couples en attente d'un enfant.
Chaque année, des histoires de tumeurs cancéreuses disparues, d'handicaps
sérieux envolés, de célibataires ayant enfin trouvé l'âme sœur circulent ...

Chaque don de 64€ permet la distribution de 54 litres de boissons

www.torah-box.com/18

Perle de la semaine par  Torah-Box

**"Au moment où l'on sort les rouleaux de la Torah, les Portes célestes
de la Miséricorde sont ouvertes et l'amour divin est suscité."**

(Rabbi Chim'on Bar Yo'hai)